

HEAL



Organizations for Health Action

Soumission écrite dans le cadre des consultations
prébudgétaires en vue du Budget 2020

Par le Groupe d'intervention action santé
(GIAS)

Pour toute question, veuillez communiquer avec la coprésidence du GIAS :

Ondina Love - olove@cdha.ca

François Couillard - fcouillard@camrt.ca

Recommandations prébudgétaires du GIAS

Afin de favoriser la santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes, ainsi que des mesures nationales soutenues contre les changements climatiques, le GIAS recommande au gouvernement fédéral de continuer à mettre l'accent sur les **soins aux aînés** avec :

1. une augmentation d'investissements dans les initiatives de soins à domicile pour les aînés, en appuyant l'accélération de la mise en place à grande échelle des meilleurs pratiques, ainsi qu'en exploitant et en perfectionnant les ressources pancanadiennes actuelles qui renforcent les capacités et améliorent la performance dans le milieu des soins à domicile;
2. la mise en place d'une **prestation complémentaire à base démographique du Transfert** qui serait attribuée selon la distribution par âge-sexe de la population d'une province.

À PROPOS DU GIAS

GIAS, le Groupe d'intervention action santé, est une coalition de 41 organismes nationaux en santé consacrée à l'amélioration de la santé de Canadiens et de la qualité des soins qu'ils reçoivent.

Nos membres comprennent des associations professionnelles de fournisseurs de soins de santé règlementée ainsi que des organismes de bienfaisance dans le milieu de la santé qui fournissent un éventail de services de soins de santé partout au Canada.

Créé en 1991, le GIAS représente maintenant plus de 800 000 fournisseurs (et consommateurs) de soins de santé, dans plus de vingt professions de la santé différentes.

En tant qu'organisme, le GIAS occupe une position unique lui permettant de représenter et de soutenir les enjeux et les innovations qui structurent et restructurent les soins de santé à l'échelle nationale.

Une des priorités principales du GIAS est la promotion de solutions durables et de transformations du système de santé qui ont une incidence de longue durée sur la santé et le bien-être de tous les Canadiens.

Organismes membres du GIAS

- Société Alzheimer du Canada
- Association des facultés de médecine du Canada
- Association canadienne des centres de santé pédiatriques
- Association canadienne des technologues en radiation médicale
- l'Association canadienne des sages-femmes
- Association canadienne de médecine nucléaire
- Association canadienne des ergothérapeutes
- Association canadienne des optométristes
- Association canadienne des adjoints aux médecins
- Association canadienne des radiologistes
- Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux
- Société canadienne de cardiologie
- Association chiropratique canadienne
- Collège canadien des leaders en santé
- Association canadienne du counseling et de psychothérapie
- Association dentaire canadienne
- Association canadienne des hygiénistes dentaires
- Association canadienne de dermatologie
- Association canadienne de radiologie d'intervention
- Alliance canadienne de massothérapeutes
- Association médicale canadienne
- Association canadienne pour la santé mentale
- Association des infirmières et infirmiers du Canada
- Société ophtalmologique du Canada
- Association canadienne d'orthopédie
- Association des pharmaciens du Canada
- Association canadienne de physiothérapie
- Association médicale podiatrice canadienne
- Association des psychiatres du Canada
- Société canadienne de psychologie
- Société canadienne de science de laboratoire médical
- Société canadienne de gestion de la nutrition
- Société canadienne des thérapeutes respiratoires
- Alliance catholique canadienne de la santé
- Collège des médecins de famille du

Canada

- Diététistes du Canada
- SoinsSantéCAN
- Association canadienne des travailleurs paramédicaux

- Registered Massage Therapists' Association of Ontario
- Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
- Orthophonie et audiologie Canada

L'INTERCONNECTIVITÉ DES SOINS DE SANTÉ, DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE L'ÉCONOMIE

Le GIAS estime qu'il existe un lien étroit entre les pratiques environnementales responsables, la prospérité économique et la santé et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes. Les données personnelles, notamment les caractéristiques médicales, économiques et sociales, se mêlent à une variété de facteurs contextuels pour venir influencer la vulnérabilité de la population âgée aux facteurs de stress climatiques actuels et prévus (canicules, inondations, orages et pollution atmosphérique).

Lors d'une visite printanière récente à la Colline du Parlement, les membres du GIAS ont rencontré des parlementaires de toutes allégeances et l'interconnectivité de ces enjeux a souvent été abordée. Les recommandations du GIAS visent à améliorer la résilience des aînés, de manière à les aider à atténuer l'impact de ces facteurs de stress climatiques.

C'est donc dans cette optique que le GIAS persévère à défendre ceux et celles qui sont parmi les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques : les aînés.

En 2016, le GIAS a publié sa première déclaration de consensus, [Le modèle canadien - Accélérer l'innovation et améliorer le rendement du système de santé](#), après plus de deux ans de recherche, d'évaluation et de réflexion.

L'énoncé du GIAS intitulé **Le modèle canadien 2.0** a fait progresser la conversation en ajoutant des recommandations supplémentaires portant sur deux domaines prioritaires que nos membres avaient identifiés en 2018 : les soins aux aînés et les services de santé mentale.

Les recommandations prébudgétaires suivantes porteront sur la mise en place d'investissements plus importants en soins aux aînés, en accord avec notre *Modèle canadien 2.0*.

Toutefois, il faut souligner que le GIAS poursuit également ses activités plus vastes de plaidoyer dans le but de favoriser une augmentation et une amélioration des services de santé mentale partout au Canada.

UN APPEL AUX INVESTISSEMENTS CIBLÉS EN SOINS AUX AÎNÉS

Le GIAS félicite le gouvernement fédéral de ses investissements récents dans les soins aux aînés, compris dans le Budget 2019 –notamment le lancement en juin d'une stratégie nationale de lutte contre la démence, ainsi qu'un financement de 50 millions de dollars pour son exécution. Ce fut une mesure importante pour répondre à la fréquence croissante des cas de démence dans notre pays.

Toutefois, le Canada est aux prises avec les effets d'une population vieillissante et une croissance de maladies chroniques à toutes les étapes de la vie.

D'après Statistiques Canada, plus de 15% de la population canadienne était âgée de plus de 65 ans au moment du dernier recensement (deux fois le taux de 7.6% enregistré lors de la création du système de soins de santé).^{1,2}

D'ici 2036, on prévoit que cette tranche d'âge représentera plus de 25% de la population. Et puisque les coûts de soins de santé augmentent avec l'âge, le fardeau de ce changement démographique sur le système de santé canadien s'en trouvera accru.³

De plus, 30% des aînés canadiens souffrent de deux maladies chroniques ou plus⁴, dont la fréquence augmente avec l'âge. Certains de ceux-ci sont spécifiques aux adultes plus âgés. Notamment, d'après l'Agence de santé publique du Canada, en 2013 plus de 402 000 aînés canadiens souffraient de démence.

D'ici 2031, il est prévu que les dépenses annuelles totales en soins de santé pour les Canadiens souffrant de démence auront doublé par rapport à 2011, de \$8,3 milliards à \$16,6 milliards.⁵

Alors que la population du Canada vieillit, il sera primordial pour le gouvernement fédéral d'ouvrir la voie en adoptant une approche proactive qui maximise ses dépenses en soins de santé aux aînés, réduit sa dépendance sur les prestations de soins intensifs et met à profit l'innovation et les services communautaires.

RECOMMANDATION DU GIAS #1

Le GIAS félicite le gouvernement fédéral de son engagement de 35 millions de dollars en faveur du Programme d'aide à la vie autonome des communautés autochtones, tel qu'il figure dans le Budget 2019. Davantage de communautés canadiennes ont besoin de ces types d'investissements.

¹ Association Médicale Canadienne. *Portrait des soins de santé aux aînés au Canada* (2016); Statistiques Canada. Estimations de la population du Canada : âge et sexe, 1er juillet 2015. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/150929/dq150929b-fra.htm>

² Association Médicale Canadienne. *Portrait des soins de santé aux aînés au Canada* (2016); Statistiques Canada. Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada, 2014 – Changements démographiques, vieillissement et santé <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/rapport-administrateur-chef-sante-publique-etat-sante-publique-canada-2014-sante-publique-avenir/changements-d>

³ Institut canadien d'information sur la santé. Facteurs d'accroissement des dépenses de santé : les faits. Ottawa: ICIS; 2011. https://secure.cihi.ca/free_products/health_care_cost_drivers_the_facts_fr.pdf; (consulté le 15 juin 2018).

⁴ Centre de prévention et de contrôle des maladies chroniques, Agence de la santé publique du Canada. Cadre d'indicateurs des maladies chroniques: Édition 2016. Ottawa (ON): Agence de la santé publique du Canada; 2016 (cité le 1er juin 2017). <https://infobase.phac-aspc.gc.ca/9600/PHAC/dimensionMembers.jsp?l=en&rep=i3212B12F133F4CE88AD13DB60CA37237&s#>.

⁵ Agence de la santé publique du Canada, Organismes caritatifs neurologiques du Canada. Établir les connexions : mieux comprendre les affections neurologiques au Canada. Ottawa (ON) : Agence de la santé publique du Canada; 2014. Document no.: HP35-45/2014F-PDF: <http://publications.gc.ca/site/fr/9.643435/publication.html>

En 2016, l'Association canadienne des soins et services à domicile (ACSSD), l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AICC) et le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ont publié un rapport intitulé *Un plan national pour de meilleurs soins à domicile*.⁶

Le rapport était fondé sur des consultations pancanadiennes qui ont eu lieu avec des représentants du gouvernement, des administrateurs de soins de santé, des médecins de famille, des infirmiers et d'autres professionnels de la santé (ex. physiothérapeutes, ergothérapeutes, chiropraticiens, orthophonistes, diététistes et travailleurs sociaux), ainsi que les fournisseurs de soins à domicile à travers le Canada.

Tel que mentionné dans le rapport, le gouvernement fédéral peut « accélérer l'identification, l'adoption et l'adaptation de pratiques communautaires intégrées qui répondent aux besoins des personnes nécessitant des soins complexes en raison d'une maladie chronique, y compris des soins en fin de vie. »⁷

Il est aussi important de souligner le vaste soutien public pour les soins à domicile. L'automne dernier, le GIAS a publié les résultats d'un sondage portant sur les soins de santé, effectué par Abacus Data. Après avoir interrogé 1 650 adultes à travers le Canada, ce sondage a démontré que 7 participants sur 10 étaient d'avis que le gouvernement fédéral devrait considérer hautement prioritaire d'optimiser et d'investir dans le système de santé du Canada de sorte à répondre au vieillissement de la population.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils seraient d'accord avec l'expansion nationale de programmes de santé et de vieillissement actif en milieu communautaire et à domicile, 82% des participants ont dit oui.

- Par région : le soutien le plus élevé (85%) était affiché par les participants en Colombie-Britannique, et le moins élevé (78%) par ceux des provinces maritimes.
- Par groupe d'âge : 95% des participants âgés de 60 et plus étaient d'accord, et le soutien des 18 à 29 ans était également étonnamment fort (73%).

Le GIAS encourage donc le gouvernement fédéral à contribuer à l'accélération de la mise en place à grande échelle des meilleurs pratiques (ex, soins virtuels, télésoins à domicile, des données sur les soins et services à domicile dans les dossiers électroniques) en exploitant et en perfectionnant les ressources pancanadiennes actuelles qui renforcent les capacités et améliorent la performance en soins à domicile.

⁶ L'Association des infirmières et infirmiers du Canada, Collège des médecins de famille du Canada, L'Association canadienne des soins et services à domicile. *Un plan national pour de meilleurs soins à domicile*. Toronto: AICC, CMFC, ACSSD; 2016.

⁷ Ibid, p. 10.

RECOMMANDATION DU GIAS #2

Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) est le transfert le plus important aux provinces et aux territoires. Ce financement consiste en un soutien vital aux programmes de santé des provinces et des territoires du Canada.

Toutefois, alors que la population du Canada vieillit, les gouvernements des provinces et des territoires continueront de faire face à une charge financière de plus en plus lourde afin de fournir les niveaux de soins nécessaires.

Le TCS fournit aux provinces et aux territoires un montant égal par habitant. Donc, actuellement le transfert ne tient pas compte des segments démographiques avec des besoins accrus en santé, les aînés en particulier.

Le Conference Board of Canada a calculé le montant de la prestation complémentaire au TCS qui serait nécessaire à l'aide d'une prévision fondée sur les besoins. Pour les années fiscales 2017-2020, cette prestation complémentaire nécessiterait entre \$1,66 et \$1,88 milliard en investissement fédéral annuel.⁸

Le GIAS recommande au gouvernement fédéral de mettre l'accent sur les soins aux aînés en mettant en place une prestation complémentaire à base démographique du Transfert en matière de santé qui serait attribué selon la distribution par âge-sexe de la population d'une province ou d'un territoire, par rapport au profil de dépenses en santé moyen spécifiques à l'âge et au sexe.

Les Premiers ministres du Canada ont déjà incité le gouvernement du Canada à augmenter le TCS à 25% des dépenses provinciales et des territoriales en matière de santé afin d'adresser les besoins d'une population vieillissante.

Plutôt que de changer la formule actuelle du TCS, le GIAS recommande plutôt qu'une prestation complémentaire à base démographique supplémentaire soit allouée aux provinces et aux territoires selon une augmentation prévue dans les dépenses en santé liées à une population vieillissante.

LES INVESTISSEMENTS EN SOINS AUX AÎNÉS DOIVENT CONTINUER À OCCUPER UNE PLACE PROÉMINENTE DANS LES BUDGETS FÉDÉRAUX, EN 2020 ET AU-DELÀ.

Le GIAS était encouragé de voir le Budget 2019 inclure de nombreux types d'investissements différents liés aux aînés. Par contre, tandis que la proportion de Canadiens et de Canadiennes âgé(e)s de 65 ans et plus augmente tous les jours par rapport à la population totale du pays, nous croyons fermement que chaque palier du gouvernement doit continuer à investir de façon importante dans les initiatives qui vont répondre aux défis liés au vieillissement.

⁸ Association médicale canadienne. Mémoire prébudgétaire 2017, 2016.

Afin d'assurer un système de santé optimal, **nous incitons les membres du Comité permanent des finances à souligner l'importance des investissements en soins aux aînés dans son prochain rapport sur les consultations prébudgétaires.**

Pour obtenir un tableau complet des recommandations du GIAS, nous encourageons les membres du Comité de consulter *Le modèle canadien 2.0*, disponible sur www.healaction.ca.
